Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212202899-20260410-DCM2026_11-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Fiacre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 10 avril 2026 à 19h00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert LE BIHAN, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 30 mars 2026.

Etaient présents : M. Gilbert LE BIHAN, M. Jean-Claude BERNABE, M. Jean-Marc DANIELOU, Mme Aline DERIAT, M. Kevin JAMBON, M. Guélor LE PAVEC, Mme Adèle LE TERTRE, Mme Florence LUCAS, Mme Koupaïa MAHE, Mme Jennifer NUNES, M. Ronan RICHON

Secrétaire de séance : Mme Jennifer NUNES

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

DCM 2026_11 Subventions aux associations

Après prise de connaissance des demandes de subventions reçues pour 2026, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

- ATD quart monde : .....100 €
- Centre d'Aide Alimentaire du Pays de Guingamp : ....100 €
- Chapelle du Cloître : .....500 €
- Comice agricole : .....100 €
- Comité d'Animation communal (CAC) : .....150 €
- Croix rouge : .....100 €
- DOSIS : .....150 €
- K B K : .....150 €
- Ligue contre le cancer Côtes d'Armor : .....100 €
- Restaurants du Cœur : .....100 €
- Trailers d'Avaugour : .....150 €

TOTAL ..... 1 700 €.

Ce montant est une dépense de fonctionnement, chapitre 65 – autres charges de gestion courantes – article 6574 – subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé, inscrits au budget prévisionnel 2026.

Fait et délibéré à Saint-Fiacre
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Gilbert LE BIHAN

